

**Profession
GENDARME**



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE GENDARMERIE

(APG)

24, route de Lesquivit

29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

<http://www.profession-gendarme.com>

Le 17 septembre 2014

Monsieur le ministre de la défense,

Monsieur le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des
collectivités territoriales,

Monsieur le général d'armée, directeur général de la
gendarmerie nationale.

L'Association Professionnelle Gendarmerie (APG) existe
officiellement depuis le 10 juin 2014. Elle est enregistrée en sous-préfecture
de BREST sous le numéro W291006237.

Profession gendarme (www.profession-gendarme.com) en
est son site officiel.

Sa vocation est l'expression, l'information et la défense des
intérêts moraux et matériels des militaires de la gendarmerie et de leur
famille. Également, l'information des personnes étrangères à l'arme sur le
fonctionnement de l'institution est l'un des objectifs.

Apolitique et indépendante, l'APG se veut une
représentation forte afin que les gendarmes puissent évoquer (sous la
garantie de l'anonymat) l'ensemble des problèmes auxquels ils sont

confrontés. Il est évident que les situations personnelles liées à des conflits humains ne sont pas et ne seront jamais de son ressort.

Déjà informée de diverses situations préoccupantes, l'APG a conseillé et dirigé les militaires concernés vers des voies appropriées afin de se faire assister. Il semble que ces actions soient déjà largement positives.

Toujours en contact avec des camarades en activité il apparaît qu'aujourd'hui des soucis de fonctionnement liés principalement au budgétaire entravent dangereusement leur liberté de travail (carburant, bureautique, détournement de l'usage de DFUE, état des véhicules, etc.). Aussi, l'écoute de la hiérarchie envers les subordonnés ne semble t-elle plus être un secteur d'importance et de priorité.

Profondément attachée à ce corps, l'APG veut être aujourd'hui être un relais fort entre vos institutions et les camarades qui s'ouvrent à elle de leurs préoccupations.

Bien que "jeune", l'APG est aujourd'hui reconnue par de nombreux gendarmes et civils. Le nombre de visites journalières sur son site Internet en est la preuve.

Sachant que dans un avenir proche l'APG sera amenée à des représentations officielles dans divers dossiers (ce qui est déjà le cas), en ma qualité de président, j'ai l'honneur aujourd'hui de solliciter un rendez-vous afin de me présenter et vous exposer plus amplement l'association.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, monsieur le ministre, mon général, l'expression de ma très haute considération.

Ronald
GUILLAUMONT

Président de
l'APG